

LA LETTRE DE DVAR TORAH

Dédiée à la mémoire et pour l'élévation de l'âme de Rivka bath Léa עִיבָה ,
épouse de Yits'hak MERALLI יִצְחָק מֶרַאלי , rappelée auprès de ses Pères le 21 Kislev 5768.

Avec
l'aide
du Ciel !

Merci de ne pas introduire
cette lettre dans un lieu
irrespectueux ni de la jeter.

RETROUVEZ CETTE LETTRE
ET TOUTES LES AUTRES SUR :
www.dvartorah.org

PAUVRETÉ MATÉRIELLE ET SPIRITUELLE

L'autruche est un oiseau très spécial. Elle est réputée avoir deux types de comportements. Le premier est authentique, tandis que le second relève de l'imagerie populaire. Lorsqu'un danger surgit, elle s'enfuit à toutes jambes, et elle court très vite, jusqu'à 56 km/h. Selon la légende, elle enfouit sa tête dans le sable et s'y sent à l'abri. Le danger a-t-il disparu ? L'autruche ne pourrait plus le voir...

Nous autres êtres humains, mus par une certaine logique, savons qu'il ne suffit pas de se cacher les yeux pour que le danger disparaisse ou que les difficultés s'aplanissent. C'est souvent l'inverse, notamment lorsqu'une situation risque d'empirer, si rien n'est fait pour corriger, réparer, protéger, soulager, soigner ou extirper l'intrus malfaisant. Cela n'a rien de commun avec la situation de celui qui doit choisir entre deux situations qui présentent chacune des inconvénients ou des avantages non probants, qui ne convainquent pas d'agir. L'attitude "Téshèv VeAl Taassè = assieds-toi et ne fais rien" -jusqu'à ce que la situation se clarifie et que le choix devienne évident- s'impose comme étant la plus sage. Mais lorsque nous sommes confrontés à une situation grave, dangereuse, l'instinct de survie nous fait réagir pour nous mettre à l'abri et sauver notre vie.

De plus en plus de sollicitations et d'appels au secours nous parviennent. Tant et tant de cas douloureux et dramatiques doivent trouver leurs solutions de façon urgente. Nous sommes appelés à nous mobiliser. Il est heureux que nous soyons interpellés. L'occasion nous est ainsi donnée d'agir et d'apporter notre contribution pour aider et soulager. Lorsque la misère matérielle apparaît au grand jour, nous ne pouvons demeurer indifférents. Il s'agit de nos frères, ici ou ailleurs. Des drames les atteignent et il nous est demandé d'être solidaires. Nos frères, c'est un peu nous-mêmes. C'est une partie de notre Peuple, avec une histoire commune, mais aussi un projet commun. Cela signifie beaucoup, pour peu qu'on veuille bien "être Mitbonen' = y penser avec Koved Rosh = avec sérieux".

La Torah nous a prévenu, la Terre d'Israël vomira ses habitants si nous ne nous conduisons pas selon les règles édictées, notamment à propos du respect de la Shemita, le repos de la terre la septième année, mais aussi du respect du Shabbath, comme, du reste, de toutes les Mitzvoth contenues dans la Torah. La Terre d'Israël "vomira ses habitants", signifie qu'elle les chassera par toutes sortes de maux et de calamités qu'Hashem enverra. Loin de nous l'idée de faire peur, mais seulement de rappeler ce que la Torah a énoncé. En réalité, Hashem qui veut le bien et uniquement le bien pour son Peuple, a eu l'immense bonté de nous avertir.

Le Peuple n'a qu'à se conformer aux prescriptions et accomplir les Mitzvoth telles qu'elles nous ont été ordonnées. Ce faisant, le Peuple se place sous la protection d'Hashem et jouit de Sa félicité. Le Peuple est constitué de tous les membres qui le composent. La solidarité de tous les membres vient du fait que tous sont responsables les uns vis-à-vis des autres. Le Peuple est à l'image d'un corps vivant. Si je me blesse au bras, la douleur est ressentie dans tout le corps. L'ensemble est affecté. Si la plaie n'est pas soignée, l'infection gagne du terrain, se propage et peut, à D.ieu ne plaise, évoluer en septicémie ou infection généralisée et conduire à une issue fatale. Les autres membres du corps n'ont rien fait de "mal". Ils ne se sont pas exposés au danger et n'ont pas été blessés. Pourtant ils en subissent les effets. Pour le Peuple Juif, c'est encore plus grave et douloureux, du fait de la responsabilité collective. Ainsi, la transgression des Mitzvoth -les prescriptions de la Torah- entraîne des conséquences qui affectent l'ensemble du Peuple Juif. Parfois elles atteignent directement ceux qui se conduisent en respectant scrupuleusement toutes les prescriptions. Qui n'a pas en mémoire ce qui s'est passé durant la Shoah ? D'aucuns ignorent que des Tsadikim, des justes et des sages, souffrent pour les fautes de ceux qui vivent sans se soucier des prescriptions de la Torah.

Le Peuple Juif, lorsqu'il se trouve sur sa Terre, peut en être chassé. Et de fait, depuis la destruction des 1^{er} et 2^{ème} Temples de Yeroushalayim, nous nous trouvons en exil. Or, là où chaque Juif demeure, s'il ne s'amende pas, des épreuves l'atteignent, jusqu'à ce qu'il comprenne et fasse Teshouva. S'il s'y refuse, à D.ieu ne plaise, dans la plupart des cas il disparaîtra en tant que Juif. Il n'aura pas de descendants Juifs, ou ceux-ci finiront par disparaître. Une sollicitude spéciale pourra toutefois le protéger, le rendre clairvoyant, en le rappelant à l'ordre, de façon providentielle. Cette sollicitude provient quasiment toujours du Zekhouth Avoth = du mérite de ses Pères (ses ancêtres) qui craignaient D.ieu et ont prié pour la protection de leurs descendants. Cette sollicitude peut aussi être le fruit du mérite procuré par quelque bonne action qu'il aurait réalisé dans le passé. Un Juif doit donc non seulement veiller à se conduire le plus possible en conformité avec les préceptes de la Torah, mais aussi inspirer son entourage juif à faire de même. Voir un Juif enfreindre la Torah n'est donc pas un fait anodin. Il nous atteint directement. De fait, à la responsabilité qui lie chaque membre du Peuple Juif se trouve attachée l'obligation de réprimande. Réprimander, c'est dire à l'autre, à notre frère, qu'il ne se comporte pas comme il doit le faire. Ce faisant, il porte atteinte à la chaîne de solidarité qui nous lie tous

ensemble. Certes, en appelant l'attention d'autrui sur l'inadéquation de sa conduite, je me "dédouane" par rapport à lui. Ma responsabilité envers lui, eu égard à son écart de conduite, n'est plus engagée. Si la personne réprimandée ne se corrige pas, elle affaiblit le lien qu'elle a vis-à-vis du Klal, l'ensemble d'Israël, jusqu'à s'en exclure. Et pourtant, un frère est un frère. Mon prochain est toujours à considérer comme un frère que je me dois d'aimer. Aimer son prochain, c'est lui vouloir le bien. C'est vouloir qu'il vive bien, qu'il fasse le bien, qu'il reçoive du bien. Aussi, celui qui adresse un reproche ne peut le faire que s'il est inspiré d'un sentiment d'amour envers celui à qui il destine son reproche. Plus que cela, son message doit signifier qu'il l'aime, qu'il ne lui veut que le bien et qu'il comprenne non seulement la nature du sentiment qui le fait agir, mais aussi qu'en se corrigeant, il ne recevra que du bien et de la félicité. Si la personne qui désire corriger ne peut être animée d'un tel sentiment et d'une disposition d'esprit de ce type, il vaut peut-être mieux qu'elle s'abstienne de toute réprimande. Mais conclure qu'elle en est quitte ne se peut qu'à titre temporaire. Le temps qu'elle s'amende, se mette elle-même en conformité et parvienne à n'éprouver uniquement qu'un sentiment d'amour envers son prochain.

Tout se tient, amour du prochain, responsabilité, solidarité, respect des préceptes de la Torah, la qualité du lien entre Hashem et Son Peuple, que traduit le bien-être matériel et spirituel du Peuple Juif là où il se trouve.

Dans un monde où la souffrance et la pauvreté matérielles sont si persistantes, lancinantes même, nous devons réagir pour soulager, apaiser, reconforter, chasser la tristesse, l'angoisse, les gros nuages noirs, et faire que le soleil pénètre les cœurs. Mais nous ne devons pas oublier que cette souffrance et cette pauvreté matérielles résultent de la faiblesse du niveau de notre spiritualité. Dans l'ensemble, le Peuple Juif est très loin de faire ce qu'il s'est engagé à accomplir lors du Don de la Torah il y a 3320 ans au Mont Sinaï ! De façon claire, chaque Juif qui est engagé dans la Torah a une responsabilité vis-à-vis des autres membres de notre Peuple. Or, cette responsabilité, il doit l'assumer entièrement. Sinon, il est défaillant et ne concourt pas comme il devrait à rehausser le niveau spirituel de tout le Peuple ! Partant, il n'agit pas comme il le pourrait pour que soient réunies les conditions pour la venue prochaine de Mashia'h, du Messie.

Nul ne peut rester sans réagir devant la misère matérielle ! Pouvons-nous rester sans réagir devant la misère spirituelle ? "Comment pouvez-vous affirmer cela alors que depuis quelques décennies nous assistons à un tel mouvement de Teshouva, de retour aux sources, de réappropriation du patrimoine ancestral, par de très nombreux juifs ?". Certes, mais chaque jour nous voyons des cas de grandes souffrances. Chaque jour nous entendons des appels de désespoir. Chaque jour nous assistons à des campagnes pour le sauvetage de familles en détresse. Ces souffrances signifient que nous sommes

bien loin de ce qui est attendu de nous par le Ciel ! Elles sont clairement des rappels à l'ordre. Malgré cela, nous n'assistons pas à des mobilisations pour trouver des moyens pour réellement sensibiliser, ouvrir les yeux du plus grand nombre de juifs qui s'égareront ou sont en train de se perdre. Sommes-nous si pauvres en moyens que nous ne pouvons agir ? Le temps est venu de nous ressaisir et d'agir ensemble, tous main dans la main. Et si certains étaient encore réticents, eh bien le train partira sans eux et ils devront ensuite courir pour le rattraper. Mais soyez prêts à y grimper lestement.

Les moyens d'Hashem sont illimités. Or Il ne souhaite qu'une chose : que nous soyons méritants au point de nous en octroyer à profusion ! C'est aussi pour que nous soyons méritants que la Torah a imposé à chaque Juif de donner le Ma'asser, la dîme=10%, des revenus nets. Ce faisant, nous exprimons notre reconnaissance envers le Créateur pour tous les bienfaits qu'Il nous accorde. Nous devenons dès lors Son Kéli, Son instrument, par lequel Il attribue Ses bienfaits. Il nous témoigne ainsi l'immense bonté de nous associer avec Lui à Son œuvre. Aussi, attachons-nous scrupuleusement à donner de notre Ma'asser pour soulager tous nos frères de la misère matérielle dans laquelle ils sont plongés. Les organismes collecteurs sont connus et nous pouvons en préciser les adresses pour que chacun soit assuré de donner là où il faut. Mais attachons-nous scrupuleusement à donner également une partie de notre Ma'asser aux institutions d'études, d'éducation et de propagation de la Torah. Elles concourent à préserver et à élever le niveau spirituel du klal, de l'ensemble d'Israël. Plus le niveau de sa spiritualité est élevé, plus la qualité de la relation entre Hashem et Son Peuple est grande. Plus le bien-être matériel et spirituel du Peuple Juif tend vers la félicité. Dès lors, l'accomplissement de la mission des institutions d'étude, d'enseignement et de propagation de la Torah est tout à fait essentiel et capital. Il l'est au même titre que nourrir, vêtir et abriter.

Toutefois, si mon frère rejette le sens de la responsabilité, partie constituante et fondatrice du lien qui nous unit, la justification -spirituelle- de ce lien est mise à mal. Puis-je encore soutenir ce frère ? Mais mon soutien doit être tout autant d'ordre matériel -pour le faire vivre- que spirituel -pour donner son sens à sa vie-. S'il refuse la partie spirituelle de mon soutien, la légitimité du lien spirituel qui nous unit est malmenée, remise en cause, devient moins prioritaire. Et pourtant, l'âme juive -étincelle divine- qui l'habite l'appelle à revenir vers les voies d'Hashem. Or, si Hashem ne désespère pas de lui, ai-je le droit, moi, de désespérer ? Ne dois-je pas, au contraire, tout faire pour l'amener à prendre conscience de ce pourquoi il est venu au monde et ce que cela implique pour lui, parce qu'il/elle est Juif/ve ?

Tant est à faire ! Votre sentiment nous est précieux, tout comme votre soutien. Grâce à vous, nous pourrions avoir encore plus de force et de moyens !

Ye'hie!-Yoël Gronner